

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT AUBIN DES PREAUX

Décembre 2013

Horaires d'ouverture de la Mairie

- **Mardi 14h30 – 16h30**
- **Jeudi 16h30 – 19h00**

Permanence du maire

- **Mardi 18h30 – 20h00**
- **Jeudi 18h30 – 20h00**

ANNEE 2013



Tel : 02 33 51 68 76

Fax : 02 33 51 68 79

Courriel : mairie.staubinpreaux@wanadoo.fr

Site Internet : www.saint-aubin-des-preaux.fr

LE MOT DU MAIRE

A l'orée de chaque nouvelle année, le rituel des vœux submerge de bons sentiments et d'espérance pour un avenir plus juste, meilleur, paisible et solidaire. Invariablement, nous réitérons ces souhaits utopiques certes mais tellement humains.

Le code électoral interdit dans les six mois précédant une élection, toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité, c'est pour cela que ce bulletin ne sera qu'un résumé des réalisations de notre équipe.

Un des dossiers importants de la commune pour cette année 2013 a été la mise en place de la numérotation et nomination des rues, chemins et impasses de notre commune ; cela a été un travail de réflexion et de concertation.

Il ne faut pas oublier le curage des fossés sur certaines routes communales, les travaux sont maintenant terminés.

En ce qui concerne la communauté de communes, le nom de « Granville Terre et Mer » a été choisi, et regroupera 33 communes, soit 44 000 habitants.

L'architecte pour la construction du futur centre aquatique a été choisi par concours, il s'agit du cabinet « Octant » qui aura la charge de réaliser les plans, et du suivi des travaux qui seront terminés fin 2016.

Pour le projet global de déplacement, il a été décidé de le réétudier avec la nouvelle communauté , ce qui semble raisonnable car pour St Aubin des Préaux, le projet initial n'aurait pas été une avancée.

Le conseil municipal et moi-même présentons nos meilleurs vœux à chacun d'entre vous, à vos proches et à ceux qui vous sont chers ; que l'année 2014 vous apporte santé, bonheur et réussite.

Votre Maire

Daniel HUET

Au seuil de cette nouvelle année les présidents des associations, le conseil municipal et moi-même vous invitent toutes et tous, en particulier les nouveaux habitants, à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera à la Salle Christophe Auguin le :

*Samedi 18 Janvier
à 11h00.*

LA VIE DE LA COMMUNE

Les naissances



- **Léa MICHEL**, née le 22 Janvier 2013
- **Arthur CORNU** , né le 10 Février 2013
- **Tom GAVA-LAMBERT** , né le 4 Avril 2013
- **Soline MARECAL** , née le 27 Avril 2013
- **Ethan VASTEL**, né le 3 Décembre 2013
- **Timothé LEMEE**, né le 12 Décembre 2013

Les mariages

- **Mélanie LEVEILLE** et **Sylvain ONFROY** , le 8 Juin 2013
- **Charlotte DAMIEN** et **Charles VANDAMNE** , le 21 Août 2013



Les décès



- **Henri LETOURNEUR** , le 12 Janvier 2013
- **Paulette DELARUE** , le 19 Janvier 2013
- **Roger FOLLAIN** , le 18 Juillet 2013
- **Marie Thérèse BELLETOILE** , le 5 Décembre 2013

RPI ST AUBIN DES PREAUX - ST PIERRE LANGERS



35 élèves ont repris avec plaisir le chemin de l'école depuis la rentrée de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Ils sont accueillis tous les jours dans les deux classes, la garderie communale et la cantine.

Céline VIRY accueille les enfants dès l'entrée en Grande section pour le Cycle 2. Elle est secondée par Anita le matin . Pour cette rentrée scolaire, elle a ouvert les portes de la grande école à 5 grandes sections, 6 Cp et 4 Ce 1

Brigitte ROUAULT , Directrice du RPI accueille elle les enfants pour le Cycle 3. Pour cette rentrée scolaire, elle enseigne auprès de 9 CE2 et 11 CM2

Anita BINDEL accueille les enfants du RPI tous les matins dès 7h30 et le soir jusqu'à 19h.

Le tarif appliqué est de 0.45 € le matin et 0.90 € le soir (goûter compris)



Nicole BRIERE accompagne les enfants lors des transports et aide au service à la cantine.

Le transport est ainsi totalement sécurisé et gratuit pour vous parents. Il permet la liaison entre les deux écoles, la cantine et la garderie.



Françoise BESNIER concocte tous les jours sur place de bons petits plats comme à la maison à la cantine de St Pierre LANGERS pour tous les élèves.

En cas de grève de l'éducation Nationale, les deux municipalités assurent systématiquement un service minimum d'accueil (garderie et cantine)

« L'Année scolaire 2012-2013 »

Au cours de l'année scolaire passée, une fois de plus grâce aux financements de l'APE, des parents et de nos deux communes de beaux projets ont pu être concrétisés.

Pour certains de nos petits élèves cela a été une grande première avec un séjour d'une semaine à PERROU dans l'Orne où ils ont pu vivre au temps des chevaliers. Fabrication de pain, visite d'un château, repas et veillée déguisés en chevaliers, cérémonie d'adoubement ont ravis les enfants qui sont revenus remplis de beaux souvenirs.

La classe des grands de St Pierre a , quant à elle, pu découvrir les éco gestes et l'éco citoyenneté avec l'intervention de l'association AVRIL.

A cela s'ajoute diverses sorties à la médiathèque, le cycle piscine, le défilé sur le char de la reine au Carnaval de Granville, le présentation d'un spectacle sur le thème du cirque à Noël, une sortie cinéma,

« Les projets 2013-2014 »

De nombreux projets sont encore au programme pour nos élèves.

La classe des petits a bénéficié d'un stage de Djembé avec un intervenant musical extérieur pour 8 séances . Le thème du spectacle de Noël a ainsi été en lien avec la musique et l'Afrique.

La classe de Mme Rouault prépare quant à elle un séjour d'une semaine au printemps à Cherbourg avec au programme des ateliers au sein de la Cité de la Mer, de l'Espace LUDIVER, et une visite de la Presse de la Manche. Le Cycle 3 va également travailler autour du thème de l'arbre et la nature avec des visites à la médiathèque, l'intervention d'un animateur nature de la confédération des Chasseur de la manche.

Les deux classes vont également bénéficier d'un cycle piscine, d'un stage de cheval et de l'intervention d'Anne Laure CARNET éducatrice sportive.

Un comité de pilotage s'est réuni pour la réflexion autour du rythme scolaire et de l'enfant.

L'association de Parents d'élèves « Colin Maillard »

L'association des Parents d'élèves participe au financement des sorties et activités des enfants . A cela s'ajoute la gestion de la cantine scolaire.

Cette année un nouveau bureau a été élu lors de la première assemblée générale. C'est ainsi Mme Angelique LAHCENE qui est désormais la présidente.

Les actions qui vont être mises en place pour récolter des fonds mais aussi passer de bons moments en famille sont l'organisation d'une Lotombola, la vente de brioche, l'organisation du spectacle de Noel et une soirée Tartiflette .

Vous pouvez dès à présent noter la date du Samedi 22 Février 2014 pour venir participer à cette soirée à la salle de la Lucerne d'Outremer.

Retrouvez également plus d'infos sur le site internet :

[http : //ape-colin-maillard.e-monsite.com](http://ape-colin-maillard.e-monsite.com)

Participation financière aux écoles extérieures »

A travers ce bulletin, nous tenons de nouveau à vous informer que les élèves scolarisés dans les écoles hors de la commune ont un coût important et mettent en péril la pérennité de notre RPI. Une convention a été passée avec l'école de St Planchers pour l'accueil des plus petits des classes de Petites et Moyennes sections avant de rejoindre la classe de St Aubin des Préaux pour la Grande Section.

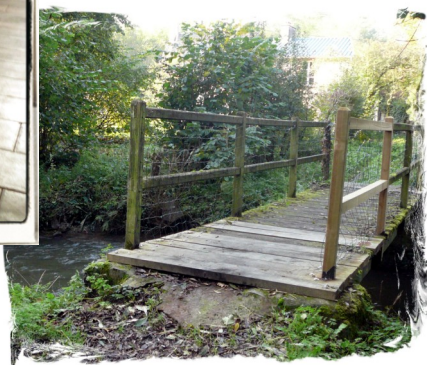
Pour l'année scolaire précédente, cette dépense a impacté le budget communal d'un montant de 1182.75 €. Sans notre RPI, cette charge sera encore plus conséquente et aura ainsi une forte incidence sur notre budget et nos projets à venir et incontestablement un impact sur votre fiscalité.

Afin de conserver notre structure, nous souhaitons vous sensibiliser sur l'importance de scolariser les enfants dans notre RPI.

N'hésitez pas à nous contacter en mairie ou à contacter les enseignantes pour de plus amples renseignements.

QUOI DE NEUF À ST AUBIN DES PREAUX ?

LES PRINCIPAUX TRAVAUX



- **Le parking situé face au monument aux morts a été totalement réaménagé avec la mise en place d'un nouvel éclairage (50 160. 59 €).**
- **Dans l'église , une partie du plancher sous les bancs a été refait (10 393 ,98 €)**
- **La passerelle du Thar a été réhabilitée et ainsi sécurisée.(800€)**
- **Dans la salle des fêtes, la partie Bar a été réaménagée avec de nouveaux placards et le système de chauffage a été remplacé.(12 724.26€)**
- **Le curage des fossés a également été effectué par l'entreprise Lehodey sur certaines routes communales repérées comme difficiles. Lors de ces travaux , un busage et l'élargissement de la route dans le bourg ont été mis en place. (28 557.37 €)**



QUOI DE NEUF À ST AUBIN DES PREAUX ?

WWW.SAINT-AUBIN.-DES-PREAUX.FR



Une fois de plus, nos jeunes St Aubinais nous ont démontré leur dynamisme et leur investissement dans notre petite commune.

Pierre LEVALLOIS et Arthur BRIERE ont créé pour cette dernière le site internet dans le cadre de leur projet d'Informatique et de Sciences du Numérique comptant pour l'épreuve de leur Baccalauréat série Scientifique.

Ce site va s'enrichir peu à peu des informations sur la commune, la mairie, la salle des fêtes, l'école. On pourra y retrouver les actualités et les événements à venir.

Nous vous invitons donc à vous rendre sur le site pour en découvrir l'ébauche et félicitons Pierre et Arthur qui ont brillamment obtenu leur examen.

QUOI DE NEUF À ST AUBIN DES PREAUX ?

LA MISE EN PLACE DU NOM DES RUES ET LA NUMÉROTATION DES MAISONS



Comme nous vous l'avions annoncé lors du bulletin précédent, nous avons procédé cette année à la poursuite du chantier de nomination des rues et numérotation des maisons. (8563. 51€)

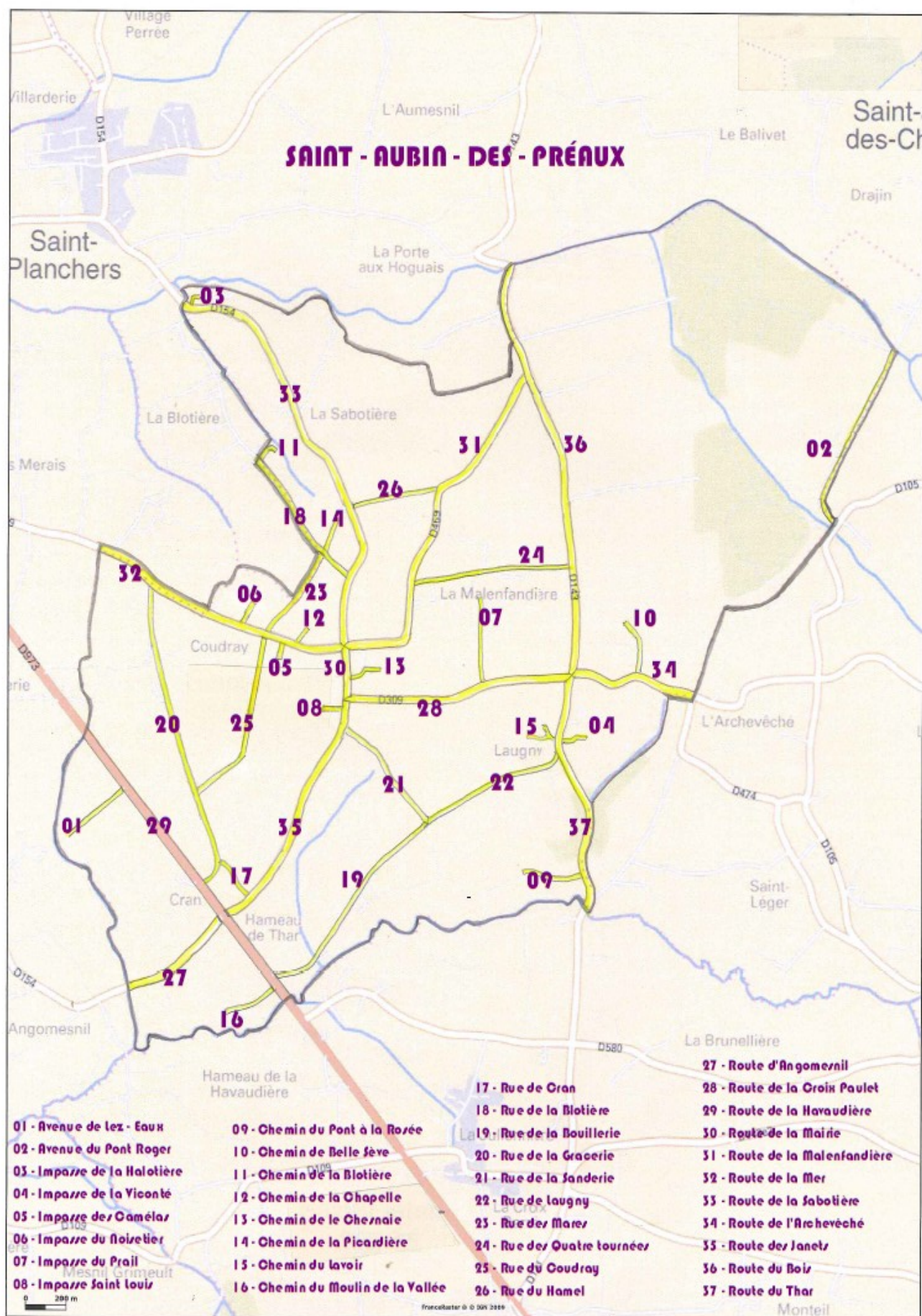
A ce jour, les panneaux indiquant le nom des rues, routes, chemin ont été installés.

Les plaques numérotées sont disponibles à la mairie. Vous pouvez venir retirer la vôtre aux horaires d'ouverture de la mairie.

Un courrier vous a été adressé cet été par la Poste vous indiquant votre numéro personnel et nom de rue à indiquer désormais auprès des administrations, des prestataires de services et autres.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter en mairie.





QUOI DE NEUF À ST AUBIN DES PREAUX ?

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

Un an de travail à raison de 1 à 2 réunions mensuelles et déjà quelques projets sont sortis de terre ...

Les jeunes membres du CIJ (une trentaine au total de collégiens et d'élémentaires), dont les Saint Aubinais, François LEFEVRE en classe de 4ème, Sacha LORIN en classe de CM2 et Axelle LELARGE (qui a déménagé en cours de mandat) ont œuvré avec leurs camarades au 1er semestre pour mettre en place des actions telles que :

visite au parlement européen de Bruxelles avec la rencontre d'un député européen, une rencontre intergénérationnelle dans une maison de retraite à Granville, une rencontre avec des agents territoriaux travaillant en espace vert ou à la déchetterie et la création d'une plaquette de sensibilisation au tri sélectif ...

Au second semestre, deux groupes ont été constitués ; le dimanche 25 Novembre, une douzaine de jeunes ont organisé un Troc Jouets à la salle du Herel lors de la semaine de la solidarité internationale et ont offert 300€ à l'association Peuple Solidaire antenne Mali. Une autre douzaine s'est mobilisé pour participer au Téléthon 2014 en organisant un loto enfant et un sporthon le samedi 7 Décembre dernier ...

La prochaine réunion de travail est fixée vers le 15 Janvier mais nul doute que tous seront toujours aussi motivés ...

QUOI DE NEUF À ST AUBIN DES PREAUX ?

PLAN NEIGE



Depuis plusieurs hivers, la neige fait partie de nos hivers.

Le plan Neige mis en place est ainsi reconduit sur les voies communales en collaboration avec les communes de St Planchers et d'Anctoville sur Boscq.

Pour la RD 309 (reliant le rond Point Cromlech et le Bourg) , le déneigement est pris en charge par les services du Conseil Général .

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES « GRANVILLE, TERRE ET MER »

« Granville, Terre et Mer » a été le nom qui a été retenu dans le cadre de la réforme des Communautés de communes .

La Communauté de Communes du Pays Granvillais va ainsi s'élargir et passer de 8 communes à 33 communes dans le cadre d'une fusion.

La commune de St Aubin des Préaux y sera représentée par un élu et un suppléant

PROJETS 2014

Une réflexion sera menée pour la rapide sécurisation du carrefour principal dans le bourg.

INFOS PRATIQUES

Les prochaines élections municipales auront lieu les

- **Dimanche 23/03/2014**
- **Dimanche 30/03/2004**

INFOS PRATIQUES

Plusieurs artisans habitent et travaillent sur St Aubin des Préaux

- **Cyril BEAUDET : Plaquiste, Aménagement de combles et intérieur**
621 rue de Laugny ☎ 02 33 68 36 62 cyril.beaudet@neuf.fr
 - **Armand BESNIER : Plombier, Chauffage Sanitaire**
40 rue de la Sanderie ☎ 02 33 90 81 38
 - **Camping LEZ EAUX : Hôtellerie de plein air, Alimentation, Bar, Restaurant**
240 avenue de Lez Eaux ☎ 02 33 51 66 09
 - **Jacky DESHOGUES : Menuiserie Bois Alu, Ebenisterie, Charpente, Agencement cloisons sèches**
91 route de la Sabotière ☎ 02 33 90 96 27
 - **Sébastien DURIER : Maçonnerie, entretien de parcs**
520 rue de la Gracerie ☎ 06 85 62 94 20
 - **SARL Saints Tax' Votre compagnie de taxis**
☎ 02 33 50 70 52
 - **Samuel MARECAL « Les Jardins d'éclat »: création et entretien de parcs et jardins et intérieur**
402 impasse du Prail ☎ 06 25 99 53 12
- A cela s'ajoute une assistante maternelle agréée :**
- **Mme PINAUD—DA ENCARNACAO Evone**
83 rue du Coudray ☎ 02 33 91 84 66— 06 33 12 50 77

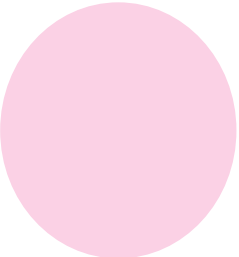
SALLE DES FÊTES

Les tarifs de location sont :

- *Saint Aubinais : 115 €*
- *Associations communales : 60€*
- *Hors commune : 180€*
- *Vin d'honneur, réunions : 30€*



INFOS PRATIQUES



DECHETS MÉNAGERS

Le ramassage des conteneurs est assuré le mercredi matin par les services de la communauté de communes du Pays Granvillais.

En cas de problème avec votre conteneur, vol, détérioration, réparation, vous pouvez contacter la communauté de communes du Pays Granvillais au 02 33 91 92 60

Vous pouvez également bénéficier d'un composteur à déchets pour seulement 10€. Pour vous en procurer un, n'hésitez pas à prendre contact avec la déchetterie située sur le site de Mallouet au 02 33 91 92.60

ACTIVITÉS BRUYANTES

Elles sont réglementées par une loi du 31 décembre 1992, des décrets du 18 avril 1995 et un arrêté préfectoral du 27/03/1997.

Pour mémoire, voici l'article 2 reprenant les éléments importants :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 19h30**
- Les samedis de 9h à 12 h puis de 15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »**

ELAGAGE ET DESTRUCTION DES CHARDONS

- Les propriétaires et exploitants riverains des voies publiques doivent effectuer chaque année, entre le 1^{er} Décembre et le 1^{er} Mars , l'élagage en bordure des voies communales et chemins ruraux.
- Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent. Cette destruction devra être exécutée par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant la floraison.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Toute construction d'une superficie supérieure à 20m²(garage, véranda, etc ..) doit obligatoirement faire l'objet d'un dossier de demande de permis de construire. Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la SHON (Surface Hors Œuvre Nette) est inférieure à 20m² (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain)

Le seuil de déclaration préalable est relevé de 20m² à 40m² uniquement pour les travaux d'extension de constructions existantes. Toutefois, les projets d'extension dont la surface totale (existante+extension) dépasse les 170m² resteront soumis à permis de construire et seront soumis au recours obligatoire à l'architecte.

La construction ou la modification d'une clôture font également l'objet d'une déclaration.

Les abris de jardin font partie des travaux d'extension de constructions existantes, ils font l'objet d'une déclaration préalable.

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LA VALLÉE DU THAR

Les éléments climatiques du printemps 2013 nous faisaient craindre pour la population de lièvre. Il n'en a rien été, la conséquence, fut un retard dans l'ensilage du maïs, et par ce fait, une impression que leur nombre avait diminué. Beaucoup d'entre nous en ont vu après sa fermeture qui pour notre société est effective dès le quatrième dimanche.

Notre volière anglaise remplie à merveille son rôle, les 400 faisans élevés cette année, sont particulièrement magnifiques. Plusieurs d'entre vous les observent et apprécient leur présence. La difficulté de les chasser, ne fait que les rendre plus attractifs pour les chasseurs et leurs chiens.

Nous avons débuté nos battues dans le cadre de notre plan chevreuil, un superbe mâle a été abattu lors de notre dernière, le 11 novembre. Il nous rets en Janvier et Février 2014 pour combler le quota.

Ma grande satisfaction cette année est l'augmentation du nombre d'adhérents, avec surtout, l'accueil de quatre jeunes chasseurs dont une femme. Notre société de chasse compte maintenant 44 chasseurs, ce qui représente une belle association dynamique.

Je ne me lasserai jamais de rappeler les règles de sécurité et les bases de l'éthique à tous les chasseurs : fusil cassé et cartouches retirées pour franchir un obstacle ou passer une clôture, canons jamais à l'horizontal même fusil vidé, fusil cassé dès que l'on cesse de chasser. L'éthique vis-à-vis des propriétaires, le respect des clôtures, ramasser ses douilles, ne pas bloquer les entrées de champ avec son véhicule ; vis-à-vis des promeneurs, retenir son ou ses chiens, se saluer, s'écarter ou tirer dos au maisons d'habitation.

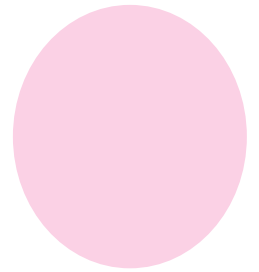
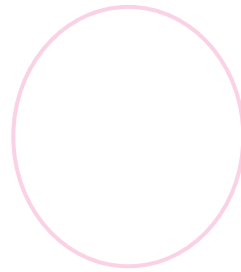
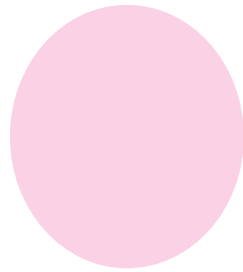
Ce n'est qu'à ce prix qu'un respect mutuel s'instaurera.

Je remercie la municipalité pour le versement de sa subvention 2013.

A mes amis chasseurs et à tous les habitants de St Aubin des Préaux, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël et mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014.

Le Président

D . PERROUULT



AMICALE DES RETRAITÉS

Tout au long de 2013, j'ai fait mon possible pour mener à bien la tâche qui m'est confiée : la traditionnelle « Poule au Pot », mais aussi le périple autour des Malouinières, et surtout, le concert en l'église de St Aubin , donné par l' Orchestre la Lyre du Plessis Robinson, concert rendu possible grâce à l'aide de la Municipalité. Les musiciens ont gardé de ces moments chaleureux un souvenir impérissable. Manifestation très réussie : les membres de notre Association ont montré un très grand enthousiasme, et comme en toute circonstance ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Notre « Repas Saveurs » fut , lui aussi, une réussite de même que le notre Déjeuner au restaurant « le Fruitier ». Pour terminer l'année, quinze adhérents , en co-voiturage, ont visité le Marché de Noël de la Malouinière, « La Ville Bague ». Sortie très réussie.

2014 approche : nous ferons en sorte que cette nouvelle année nous apporte autant de joie que la précédente. Je renouvelle mes vœux de bonheur, de santé, de réussite à partager avec tous ceux qui vous sont chers. Retrouvons nous le 15 Janvier, date de notre Assemblée Générale et surtout, le Dimanche 16 Février 2014 autour d'une Poule au Pot.

La Présidente et les Membres de l'Amicale des Retraités présentent à Mr Le Maire, et tous les Saint Aubinais leurs vœux les plus sincères pour la nouvelle Année

La Présidente - Christiane HERVE

LES ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants, sont heureux de vous présenter tous leurs Vœux de Bonne et Heureuse Année 2014.

Pendant l'année 2013, nous avons été présents aux Commémorations du :

- 19 mars à **PLANCHERS** pour une cérémonie organisée par la Communauté de Communes,
- 8 Mai, anniversaire de l'Armistice.
- 1^{er} Novembre, la cérémonie organisée par **ST AUBIN DES PREAUX** à regroupé beaucoup de monde au monument aux Morts .
- 5 Décembre, commémoration de la fin de la guerre d' **ALGERIE** à **YQUELON**.

Une nouvelle plaque à été offerte par l'Association au monument aux morts, cette dernière était devenue illisible .

Le Président
LEMAITRE Jean-Claude

COMITÉ DES FÊTES

L'ensemble des membres de l'association vous présente, à vous **St Aubinais** ses meilleurs vœux pour 2014. Que cette année vous apporte de la réussite dans vos projets personnels et professionnels et aussi une bonne santé.

C'est avec de nouvelles décorations de Noël financées par le Comité des fêtes que nous terminons l'année 2013.

Nos projets pour cette nouvelle année sont :

- Mise en place d'un nouveau plan de la commune avec les rues
- Sortie sur une journée (lieu non défini)

LE COMITE

